

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Un revenu inférieur à la moyenne québécoise

François Gougeon

SHERBROOKE

colarisation et la participation au marché du travail figurent parmi les éléments à améliorer dans le processus d'intégration sociale des personnes handicapées en Estrie.

C'est ce qui ressort, entre autres choses, du plus vaste relevé statistique jamais effectué par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), avec un volet spécifique à chaque région.

Ainsi, pour la scolarisation, l'écart négatif persiste entre les personnes ayant une incapacité et celles qui n'en n'ont pas. «Les personnes avec incapacité de la région sont moins scolarisées que celles de l'ensemble du Québec et moins nombreuses à détenir un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles», peut-on lire dans le document présenté hier par le responsable régional de l'OPHQ, Serge Tousignant. On y montre qu'en général, la prévalence des incapacités est plus faible que la moyenne québécoise.

En regard de la participation au marché du travail, on note qu'en Estrie,

près des deux tiers des personnes ayant une incapacité sont inactives, bien que près de la moitié d'entre elles se considèrent capables de travailler. «Ce taux d'inactivité de la population avec incapacité est supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec», révèle également l'étude. «C'est sûr que par rapport à il y a cinq ou six ans, ça s'est amélioré du côté de l'employabilité des personnes handicapées mais il reste encore du chemin à faire», a précisé M. Tousignant.

Et du chemin, il en reste aussi à faire, dans le cas de l'Estrie plus qu'ailleurs au Québec pour les gens avec incapacité, en matière de revenu. Il est inférieur à celui de l'ensemble du Québec et c'est également ici qu'on observe une proportion plus élevée de personnes vivant dans un ménage considéré comme pauvre et qui déclarent un revenu inférieur à 15 000 \$.

En outre, les statistiques permettent de constater que la situation des femmes n'est pas rose. «En plus de présenter un profil moins favorable que les femmes sans incapacité, celles-ci affichent également une situation souvent désavantageuse par rapport aux hommes avec incapacité. Par exemple, les

femmes avec incapacité de la région sont plus souvent en situation de dépendance en raison de leur incapacité et ont, par conséquent, plus fréquemment besoin d'aide dans la réalisation de leurs activités quotidiennes», soumet encore le document.

En contrepartie, par rapport aux hommes, elles ont un taux de diplomation plus élevé, sont moins nombreuses à utiliser une aide technique pour pallier à leur incapacité, moins nombreuses aussi à se classer au niveau faible de l'indice de soutien social et plus nombreuses à pratiquer des activités de loisir autres que physiques.

Soutien à domicile

Interrogé par ailleurs sur la dénonciation de groupes d'aide et de personnes handicapées concernant le soutien à domicile, M. Tousignant a reconnu le manque de ressources.

«C'est clair que les budgets sont insuffisants. Si on compare avec il y a 15 ans, on a au moins des programmes (de soutien à domicile) sur pied. Ce qu'on espère graduellement c'est une augmentation des budgets», a émis le responsable pour l'Estrie de l'OPHQ.



En compagnie de Josée Fontaine, de l'Alliance sherbrookaise pour l'autonomie à domicile, la jeune Audrey Cartier et Léon Pothier sont parmi les victimes du manque de ressources pour le soutien à domicile.

Imacom, Claude Poulin